

Guide utilisateur logiciel licence ABV

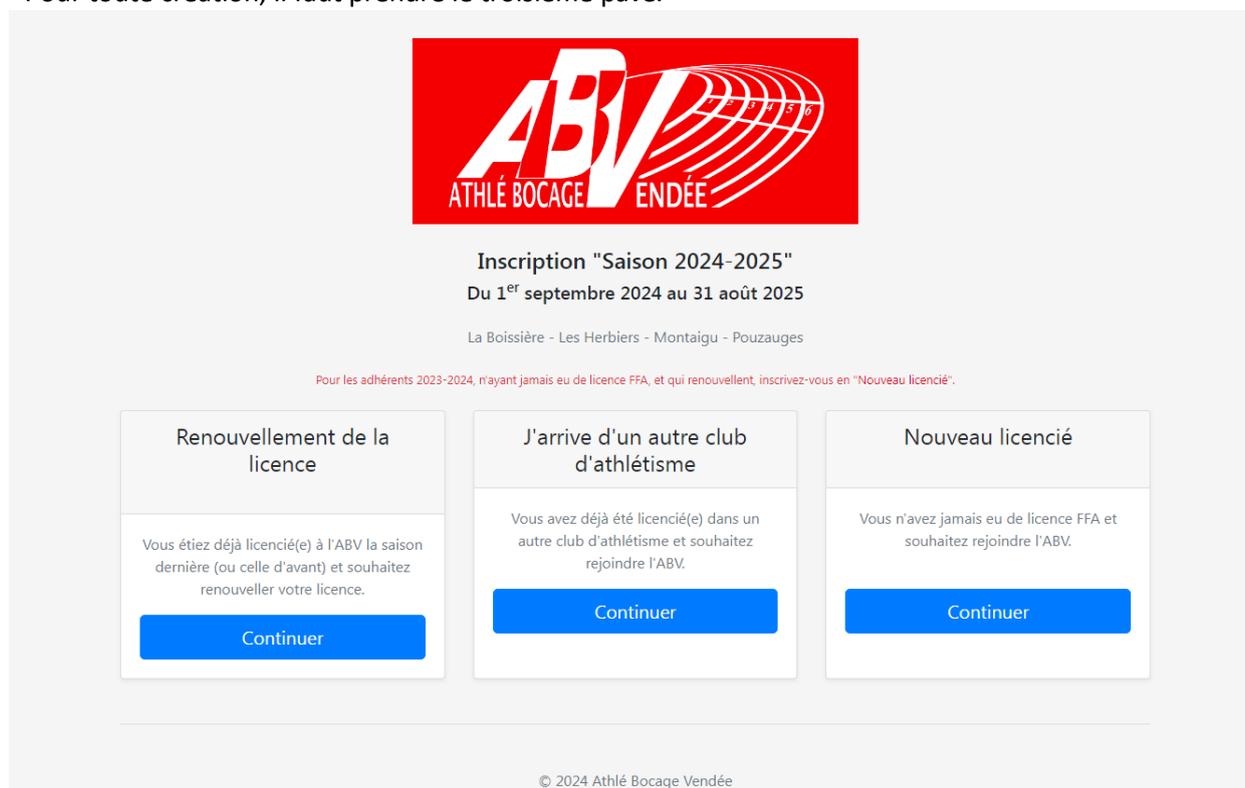
Sur Internet, saisir l'adresse suivante:

<https://admin.abvendee.fr/inscription>

Si vous voulez effectuer un renouvellement de licence, vous devez sélectionner le premier pavé.

Si vous aviez déjà une licence dans un autre club, mais que vous souhaitez prendre une licence auprès de l'ABV, vous devez sélectionner le second pavé.

Pour toute création, il faut prendre le troisième pavé.



The screenshot shows the registration page for the ABV (Athlé Bocage Vendée) license for the 2024-2025 season. At the top is the ABV logo, which consists of the letters 'ABV' in a stylized font with a globe-like graphic behind them, and the text 'ATHLÉ BOCAGE' and 'ENDÉE' below. Below the logo, the text reads 'Inscription "Saison 2024-2025"', 'Du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025', and 'La Boissière - Les Herbiers - Montaigu - Pouzauges'. A small red note states: 'Pour les adhérents 2023-2024, n'ayant jamais eu de licence FFA, et qui renouvellent, inscrivez-vous en "Nouveau licencié".' Below this are three selection boxes, each with a blue 'Continuer' button. The first box is for 'Renouvellement de la licence' and is for those who have already been licensed to ABV. The second box is for 'J'arrive d'un autre club d'athlétisme' and is for those who have been licensed elsewhere and want to rejoin ABV. The third box is for 'Nouveau licencié' and is for those who have never had a FFA license and want to rejoin ABV. At the bottom of the page, there is a copyright notice: '© 2024 Athlé Bocage Vendée'.

ATHLÉ BOCAGE ENDÉE

Inscription "Saison 2024-2025"
Du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025
La Boissière - Les Herbiers - Montaigu - Pouzauges

Pour les adhérents 2023-2024, n'ayant jamais eu de licence FFA, et qui renouvellent, inscrivez-vous en "Nouveau licencié".

Renouvellement de la licence	J'arrive d'un autre club d'athlétisme	Nouveau licencié
Vous étiez déjà licencié(e) à l'ABV la saison dernière (ou celle d'avant) et souhaitez renouveler votre licence.	Vous avez déjà été licencié(e) dans un autre club d'athlétisme et souhaitez rejoindre l'ABV.	Vous n'avez jamais eu de licence FFA et souhaitez rejoindre l'ABV.
Continuer	Continuer	Continuer

© 2024 Athlé Bocage Vendée

Étape 1 : Renouvellement de licence



Étape 1/10 - Renouvellement de la licence à l'ABV

N° de licence

Mot de passe

[Continuer](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, cliquez sur « mot de passe oublié ».

Allez dans vos mails dont l'expéditeur est « [Athle Bocage Vendée](#) » pour trouver le mot de passe.

Ensuite copier le mot de passe qui vous a été envoyé et le coller dans le champ «Mot de passe »

Puis cliquez sur « **Continuer** »

Etape 2 : Coordonnées

Vous arrivez alors sur un écran où vos informations sont affichées. Merci de bien les vérifier et de les modifier s'il y a des erreurs.



Étape 2/9 - Coordonnées

*Veuillez vérifier et corriger si besoin les coordonnées que vous nous aviez fournies lors de la dernière saison.
En cas d'erreur dans votre nom, prénom et/ou date de naissance, merci de nous le signaler par mail.*

Nom *	Prénom *	
<input type="text" value="AIRIAU"/>	<input type="text" value="Yvonnick"/>	
Sexe	Date de naissance *	
<input type="text" value="Masculin"/>	<input type="text" value="08/07/1958"/>	
Nationalité	Nom et prénom du représentant légal du mineur *	
<input type="text" value="France"/>	<input type="text"/>	
Adresse *		
<input type="text" value="5 RUE DES HAUTS DE MIRVILLE"/>		
Adresse (complément)		
<input type="text" value="BOUFFERE"/>		
Code postal *	Ville	
<input type="text" value="85600"/>	<input type="text" value="BOUFFERE"/>	
Téléphone domicile	Téléphone travail	Téléphone mobile
<input type="text" value="0228150213"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="0672287605"/>
Mail *		
<input type="text" value="yvonnick.airiau@gmail.com"/>		
Profession	Nom de l'entreprise et/ou de l'établissement scolaire	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Cliquez sur «**Continuer**»

Étape 3 : choix de l'activité et montant cotisation



Étape 3/9 - Choix de l'activité et du type de licence

Choisissez votre section

ABV Montaigu

Choisissez votre activité

Course à pied avec participation aux compétitions - Hors championnats FFA

Catégorie (au 01/09/2024)

Master

Licence

Athlé Running

Montant cotisation

110 €

Option

Aucune option

Si vous disposez d'une réduction avec certitude, merci de la sélectionner dans la liste.

Celle-ci sera contrôlée par le responsable de votre section et si elle n'est pas justifiée, il vous sera demandé de compléter votre règlement.

Réduction

Aucune réduction

Montant total

110 €

Continuer

Cliquez sur «**Continuer**»

Étape 4 : Charte du club



Étape 4/9 - Charte du club

En adhérent à l'ABV, vous vous engagez à respecter la charte et le règlement intérieur du club.

J'ai lu et j'accepte les conditions de la charte du club et je m'engage à respecter le règlement intérieur.

Continuer

© 2022 Athlé Bocage Vendée

Cocher la case

Cliquez sur «**Continuer**»

Étape 5 : Formulaire et parcours de prévention santé



Étape 5/9 - Formulaire et parcours de prévention santé

Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, vous attestez avoir rempli votre parcours de prévention santé.

Ce formulaire santé doit être saisi sur [l'espace adhérent du site de la FFA](#) (Bouton bleu foncé "Prise de licence 2024-2025" sur la page d'accueil).

Continuer

Si vous n'avez pas rempli le parcours de prévention santé, cliquer sur le lien pour le compléter, sinon cliquer sur « continuer »

Etape 6 : Assurance



Étape 6/9 - Assurances (Articles L.321-1, L.321-4, L.321-5 et L.321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- **Aux Clubs** : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 € TTC (**inclus dans le coût de la licence**). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).
- **Aux Licenciés** : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée comprise dans l'adhésion

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance comprise dans l'adhésion. Je souhaite m'assurer à mes frais et je reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

[Continuer](#)

Cocher la case

Cliquez sur «**Continuer**»

Etape 7 : Droit à l'image



Étape 7/9 - Droit à l'image

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image

Je refuse l'utilisation de mon image

[Continuer](#)

Cocher la case.

Cliquez sur «**Continuer**»

Etape 8 : Loi informatique et libertés



Étape 8/9 - Loi informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète).

Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr.

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations

Je refuse la transmission des informations

[Continuer](#)

Cocher la case.

Cliquez sur «**Continuer**»

Etape 9 : Signature électronique



Étape 9/9 - Signature électronique

Vous arrivez maintenant à la dernière étape du formulaire d'inscription à l'ABV pour la saison 2022-2023. Afin de valider votre inscription et passer au règlement, merci de signer électroniquement ce formulaire.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations saisies sur le présent formulaire d'inscription en ligne.

N'hésitez pas à laisser un commentaire ou une remarque sur votre inscription

[Valider l'inscription](#)

Cocher la case.

Cliquez sur «**Continuer**»

Dernière fenêtre pour les modes de règlement.

****Attention**** l'ABV Montaigu n'accepte pas les paiements par carte



Confirmation de votre demande d'inscription

Nous avons bien pris en compte votre demande d'inscription. Vous devriez recevoir un mail de confirmation dans les prochaines minutes. Si vous n'avez pas complété le questionnaire santé ou que vous n'avez pas fourni votre certificat médical, merci de le faire au plus vite.

Vous allez passer au règlement, prenez bien le temps de lire ce qui suit

1 - SI VOUS RENOUVELEZ VOTRE LICENCE FFA Pensez à remplir votre PPS, sans ce questionnaire à jour, le secrétariat ne pourra pas renouveler votre licence. Allez sur votre compte acteur en cliquant sur ce lien : <http://www.athle.fr/acteur/> Si vous ne vous souvenez pas du mot de passe vous pourrez en redemander un

2 - VOUS AVEZ PRESQUE TERMINE Votre inscription est bien prise en compte mais elle sera validée à 2 conditions:

- 1 - Vous avez complété le PPS ici : <http://www.athle.fr/acteur/> .
- 2 - Vous avez effectué le règlement

3 - VOUS POUVEZ MAINTENANT PASSER AU REGLEMENT (nous vous proposons de régler de plusieurs manières:)

Paiement par carte bancaire

Le Club de Montaigu n'accepte plus le paiement par Carte Bancaire

N'utilisez pas le paiement par Carte bancaire proposé en bas de cette page

Paiement par virement bancaire sur le compte du club:

IBAN: FR76 1470 6001 5073 9307 9619 861

BIC (Code SWIFT): AGRIFRPP847

Vous avez choisi le paiement par virement bancaire : votre inscription est prête, un mail récapitulatif sera envoyé à l'adresse mail que vous avez renseignée. **Vous pouvez désormais quitter en cliquant ici**

Si vous préférez utiliser une autre méthode de paiement

- * En Espèces,
- * Par Chèque à l'ordre de ABV Montaigu-Vendée
- * Par coupons : ANCV Sport , ANCV Vacances, Pass sport

Envoyez votre règlement dès que possible à l'adresse suivante: Laurent DUGAST, 1 Bis Rue St Lazare La Marionnière - St Hilaire de Loulay - 85600 Montaigu-Vendée

Votre inscription est prête, un mail récapitulatif sera envoyé à l'adresse mail que vous avez renseignée.

Vous pouvez désormais quitter en cliquant ici

Lorsque la saisie est effectuée, vous recevez un mail de confirmation de « AthlébocageVendée », avec toutes les informations nécessaires pour le règlement.

Si vous optez pour le virement bancaire, merci de préciser le nom de l'athlète, N° de licence afin que l'on puisse faire le lien entre le virement et l'athlète.

Attention, si vous ne recevez pas de mail de confirmation de votre inscription, merci de nous faire parvenir le formulaire d'adhésion présent sur le site ainsi que tous les documents nécessaires pour la validation du dossier à l'adresse mail suivante : laurent.dugast@free.fr.

Merci de votre compréhension.